CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191250** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE 08/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES

Siret : 837 629 419 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9402199-01

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP GO7238Z8632000/003/176195/8

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP GO7238Z8632000/003/176195/8

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SILLA FACADES

24 AVENUE DU CHEIRON
06800 CAGNES-SUR-MER

Téléphone : 06 66 64 69 99 **Fax :**

Portable : 06 66 64 69 66

Responsabilité légale :
KOC UNAL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : sillaravalement@gmail.com

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 700 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	22	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/07/2026 12:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.